

PLAN DE COURS

PARTIE 9 DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC

OBJECTIFS

À la suite de cette présentation, le participant sera en mesure de :

- Connaître le contexte législatif entourant la construction;
- Maîtriser la partie 9 du chapitre I, Bâtiment du Code de construction;
- Survoler la partie 10 concernant les transformations;
- Comprendre les étapes de construction et de conception d'un bâtiment.

SUJETS ABORDÉS

1. Structure du Code de construction du Québec
2. Partie 10 – Bâtiments existants faisant l'objet d'une transformation, de travaux d'entretien ou de réparation
3. Cheminement proposé pour aborder le chapitre I, Bâtiment, et Code national du bâtiment – Canada 2015 (modifié)
 - 3.1.1. Déterminer l'usage principal ou les usages principaux
 - 3.1.2. Déterminer les dimensions du bâtiment
 - 3.1.3. Déterminer la partie applicable
 - 3.1.4. Déterminer le type de construction
 - 3.1.5. Déterminer le système de compartimentation primaire
 - 3.1.6. Déterminer le système de compartimentation secondaire
 - 3.1.7. Déterminer le système de compartimentation tertiaire
 - 3.1.8. Déterminer les dispositifs d'obturation
 - 3.1.9. Déterminer le système d'enveloppe extérieure (séparation spatiale)
 - 3.1.10. Déterminer les systèmes auxiliaires
 - 3.1.11. Déterminer les revêtements intérieurs de finition
 - 3.1.12. Déterminer l'accessibilité pour les personnes handicapées
 - 3.1.13. Déterminer les hauteurs et largeurs minimales
 - 3.1.14. Déterminer les accès à l'issue
 - 3.1.15. Déterminer les issues
 - 3.1.16. Déterminer les exigences complémentaires des moyens d'évacuation
 - 3.1.17. Déterminer les sorties des logements
 - 3.1.18. Déterminer les exigences pour escaliers, rampes, mains courantes & garde-corps

PLAN DE COURS

PARTIE 9 DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC

4. Exigences minimales du Code du bâtiment (CNB 2015) pour la construction d'un bâtiment assujéti à la partie 9
 - 4.1.1. Sujets
 - 4.1.2. Verre, fenêtres, portes et lanterneaux
 - 4.1.3. Isolement acoustique
 - 4.1.4. Protection contre l'humidité, l'eau et l'infiltration des gaz souterrains
 - 4.1.5. Drainage
 - 4.1.6. Vides sanitaires
 - 4.1.7. Vides sous toit
 - 4.1.8. Contrôle du transfert de chaleur, des fuites d'air et de la condensation
 - 4.1.9. Couvertures
 - 4.1.10. Revêtement extérieur et stucco
 - 4.1.11. Système d'isolation par l'extérieur avec enduit de finition
 - 4.1.12. Stucco
 - 4.1.13. Revêtements intérieurs de finition des murs et des plafonds
 - 4.1.14. Revêtements de sol
 - 4.1.15. Partie 11 : efficacité énergétique
 - 4.1.16. Matériaux, installations et équipements
 - 4.1.17. Exigences de résistance structurale
 - 4.1.18. Excavation
 - 4.1.19. Fondations et semelles de fondations
 - 4.1.20. Planchers sur sol
 - 4.1.21. Poteaux
 - 4.1.22. Murs en maçonnerie et en coffrages à béton isolants non en contact avec le sol
 - 4.1.23. Construction à ossature de bois
 - 4.1.24. Ossature murale en poteaux de tôle d'acier
 - 4.1.25. Garages et abris d'automobiles
 - 4.1.26. Équipements sanitaires
 - 4.1.27. Ventilation
 - 4.1.28. Chauffage et conditionnement d'air
 - 4.1.29. Installations électriques